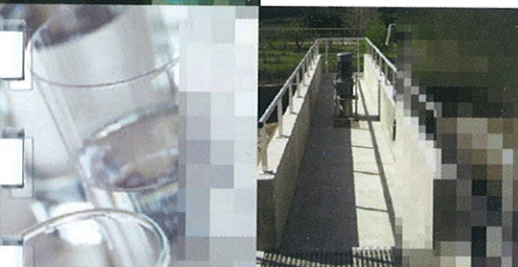




Be.M.E.A.

Ingénieurs conseils

Etudes
Maîtrise d'œuvre



Bureau d'études
méditerranéen
pour l'eau et
l'assainissement

Commune de Brissac



Création du réseau de collecte et de transport des
eaux usées du Hameau de Coupiac

Tranche ferme + TC1 + TC2

Rapport d'analyse des offres



Be.M.E.A.



FÉDÉRATION
CINOV



Siège social

166 rue Amy Mollisson
34070 MONTPELLIER
T. 04 67 04 56 83
F. 04 67 04 54 23



**Agence Aude -
Pyrénées Orientales**
21 rue Bigardier
11100 NARBONNE
T. 06.14.76.39.57

**Agence Vallée
de l'Hérault**
13 rue Jean Moulin
34630 SAINT THIBERY
T. / F. 04 67 62 18 31

Sommaire

I - RAPPEL SUR LE MODE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES	4
II - ANALYSE DES OFFRES RECUES.....	8
2.1- Offre de l'entreprise TPSM.....	8
2.1.1 Analyse du critère prix.....	8
2.1.2 Analyse du critère technique.....	8
2.2- Offre de base du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE	9
2.2.1 Analyse du critère prix.....	9
2.2.2 Analyse du critère technique.....	10
2.3- Offre variante n°1 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE	11
2.3.1 Analyse du critère prix.....	11
2.3.2 Analyse du critère technique.....	12
Objectif de la variante n°1 :	12
Avantages relatifs au matériau proposé pour le réseau :	13
Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :	13
Avis du Maître d'œuvre :	13
2.4- Offre variante n°2 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE	13
2.4.1 Analyse du critère prix.....	13
2.4.2 Analyse du critère technique.....	14
Objectif de la variante n°2 :	15
Avantages relatifs au matériau proposé pour le réseau :	15
Avantages relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :	15
Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :	15
Inconvénients relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :	15
Avis du Maître d'œuvre :	15
2.5- Offre variante n°3 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE	16
2.5.1 Analyse du critère prix.....	16
2.5.2 Analyse du critère technique.....	16
Objectif de la variante n°3 :	17
Avantages relatifs au matériau proposé pour le réseau :	17
Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :	18
Avantages relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :	18
Inconvénients relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :	18

Avis du Maître d'œuvre :	18
2.6- Offre variante n°4 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE	18
2.6.1 Analyse du critère prix.....	18
2.6.2 Analyse du critère technique.....	19
Objectif de la variante n°4 :	20
Avantages relatifs aux matériaux proposés pour le réseau :	20
Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :	20
Avantages relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :	21
Inconvénients relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :	21
Avis du Maître d'œuvre :	21
2.7- Offre de l'entreprise LACOMBE BONNET	21
2.7.1 Analyse du critère prix.....	21
2.7.2 Analyse du critère technique.....	22
2.8- Offre de base de l'entreprise BRAULT TP	23
2.8.1 Analyse du critère prix.....	23
2.8.2 Analyse du critère technique.....	24
2.9- Offre variante n°1 de l'entreprise BRAULT TP.....	25
2.9.1 Analyse du critère prix.....	25
2.9.2 Analyse du critère technique.....	25
Objectif de la variante n°1 :	26
Avantages :	26
Inconvénients :	26
Avis du Maître d'œuvre :	26
2.10- Offre variante n°2 de l'entreprise BRAULT TP.....	27
2.10.1 Analyse du critère prix.....	27
2.10.2 Analyse du critère technique.....	27
Objectif de la variante n°2 :	28
Avantages :	28
Inconvénients :	28
Avis du Maître d'œuvre :	28
III - CONCLUSION DU MAITRE D'ŒUVRE	29

ANNEXE N°1 : Procès verbal d'ouverture des plis

I - RAPPEL SUR LE MODE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Mode et type de consultation :

Le présent marché passé après mise en concurrence est soumis aux dispositions du décret du 27 mars 2016. Il s'agit d'une procédure adaptée conformément à l'article 22 du décret du 27 mars 2016

Modalités d'attribution :

Le marché est réparti en tranches comme suit :

Tranche ferme : Réseau de collecte et de transport des eaux usées

Tranche conditionnelle n°1 : Mise en discrétion des réseaux électriques basse tension et éclairage public

Tranche conditionnelle n°2 : Mise en conformité des compteurs abonnés AEP

Critères utilisés pour l'attribution du marché :

Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées.

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 51 à 59 du décret du 27 mars 2016. En vertu de l'article 58 du décret du 27 mars 2016, le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères précisés dans le règlement de la consultation, critères hiérarchisés résumés ci-dessous.

Le critère « Prix des prestations » sera noté de la manière suivante :

Prix :

Une note de 100 est affectée à l'offre la moins disante (OMD) en fonction des DQE (Détail quantitatif estimatif) fournis pour la consultation.

La note de l'offre de prix de chaque candidat (OPC) sera calculée selon comme suit :

$$\frac{100 \text{ (rapport à la note maxi) } \times \text{ OMD}}{\text{OPC}}$$

A cette note, sera affecté le coefficient de pondération : 40%.

Le critère « valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire justificatif » sera noté de la manière suivante :

Chaque sous-critère sera noté sur une échelle allant de 0 à 5 maximum selon le dispositif ci dessous :

Appréciation de la rubrique	Note
Non fournie	0
Très insuffisant	1
Insuffisant	2
Moyennement satisfaisant	3
Satisfaisant	4
Très satisfaisant	5

Critères d'évaluation de la note technique (Note VT sur 100)	Coefficient	Points maxi
- Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	5	25 points
- Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	5	25 points
- Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage	4	20 points
- Notice justifiant le planning prévisionnel proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	3	15 points
- Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	2	10 points
- Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	1	5 points
TOTAL		100 points

100 points seront attribués au candidat dont la note technique est la meilleure.

A cette note, sera affecté le coefficient de pondération : 60%.

Conclusion : Note définitive

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse résulte du classement des offres de la somme pondérée de la note du prix de l'offre et de la note de la valeur technique selon une clef de répartition 40/60. A cet effet :

- les points attribués au prix (P) sont multipliés par un coefficient de 0,40.
- les points attribués à la valeur technique (VT) sont multipliés par un coefficient de 0,60

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans le bordereau des prix unitaires figurant dans l'offre d'un candidat, celles-ci seront automatiquement corrigées pour le jugement de l'offre. Si, l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Estimation du Maître d'œuvre :

Tranche ferme : réseau de collecte et de transport des eaux usées :

⇒ 875 533 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : Mise en discrétion des réseaux électriques basse tension et éclairage public :

⇒ 83 554 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : Mise en conformité des compteurs abonnés AEP

⇒ 24 000 € H.T

TOTAL : 983 087 € H.T

4 offres ont été reçues avant le 7 juillet 2016 12h **et ouvertes** le vendredi 8 juillet 2016 à 10h.

Un candidat s'est excusé par courrier, courrier reçu le 6 juillet en mairie de Brissac. Il s'agit de l'entreprise SRC.

Ouverture des enveloppes

N° d'ordre du registre des dépôts	ENTREPRISE	Candidature	Offre					OBSERVATIONS
			Suivant article 5 du RC	AE	CCAP	CCTP	Détail estimatif	
01	TPSM T.F : 580 019 € H.T T.C. 1 : 61 981 € H.T T.C. 2 : 28 000 € H.T TOTAL : 670 000 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
02	TRIAIRE/SERRA/ SADE - Base T.F : 767 220 € H.T T.C. 1 : 43 667 € H.T T.C. 2 : 17 950 € H.T TOTAL : 828 837 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS

02	TRIAIRE/SERRA/ SADE – Variante 1 T.F : 727 190 € H.T T.C. 1 : 43 667 € H.T T.C. 2 : 17 950 € H.T TOTAL : 788 807 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
02	TRIAIRE/SERRA/ SADE – Variante 2 T.F : 711 940 € H.T T.C. 1 : 43 667 € H.T T.C. 2 : 17 950 € H.T TOTAL : 773 557 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
02	TRIAIRE/SERRA/ SADE – Variante 3 T.F : 769 930 € H.T T.C. 1 : 43 667 € H.T T.C. 2 : 17 950 € H.T TOTAL : 831 547 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
02	TRIAIRE/SERRA/ SADE – Variante 4 T.F : 762 190 € H.T T.C. 1 : 43 667 € H.T T.C. 2 : 17 950 € H.T TOTAL : 823 807 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
03	LACOMBE BONNET T.F : 595 738 € H.T T.C. 1 : 69 424,30 € H.T T.C. 2 : 21 775 € H.T TOTAL : 686 937,30 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
04	BRAULT - Base T.F : 666 288,25 € H.T T.C. 1 : 63 775,10 € H.T T.C. 2 : 21 100 € H.T TOTAL : 751 163,35 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
04	BRAULT – Variante 1 T.F : 636 648,25 € H.T T.C. 1 : 63 775,10 € H.T T.C. 2 : 21 100 € H.T TOTAL : 721 523,35 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS
04	BRAULT – Variante 2 T.F : 623 368,25 € H.T T.C. 1 : 63 775,10 € H.T T.C. 2 : 21 100 € H.T TOTAL : 708 243,35 € H.T	Conforme	X	X	X	X	X	RAS

Le présent rapport d'analyse des offres fait état des offres avant négociation, au regard des critères de jugement des offres.

II - ANALYSE DES OFFRES RECUES

2.1- Offre de l'entreprise TPSM

2.1.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
1- TPSM	670 000,00 €	(100 x OMD) / OPC	100,00

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul : aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre de l'entreprise TPSM est entièrement conforme aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 670 000 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 580 019,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 61 981,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 28 000,00 € H.T

Aucune variante technique ou financière n'a été proposée.

2.1.2 Analyse du critère technique

1- TPSM						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Méthodologie trop généraliste. Les points particuliers et difficultés du chantier ne sont pas abordés Moyennement satisfaisant	5	3	5	25 points	15
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20

Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par tronçon et par tranche est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	La démarche QSE générale est détaillée. Aucune précision concernant les spécificités du site Moyennement satisfaisant	5	3	2	10 points	6
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			22		100 points	71
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Les généralités sont bien renseignées. Toutefois l'étude manque d'adaptation au chantier et à ses contraintes qu'elles soient organisationnelles, techniques et environnementales.						

2.2- Offre de base du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE

2.2.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
2- TRIAIRE/SERRA/SADE base	828 837,00 €	(100 x OMD) / OPC	80,84

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre du groupement d'entreprises est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 828 837 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 767 220,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 43 667,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 17 950,00 € H.T

Quatre variantes techniques et financières ont été proposées.

2.2.2 Analyse du critère technique

2- TRIAIRE/SERRA/SADE - base						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale. Très bonne étude des contraintes du site (sous-sol, circulation, soucis de continuité des services publics...) Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par tronçon est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Bonne démarche QSE. Très bonne étude des contraintes environnementales du site Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10

Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés pour chacun des membres du groupement de l'étude à la réception des travaux Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			26		100 points	85
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Bon mémoire technique avec une étude sérieuse et approfondie des contraintes du site, qu'elles soient organisationnelles, techniques ou environnementales.						

2.3- Offre variante n°1 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE

2.3.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
2- TRIAIRE/SERRA/SADE variante 1	788 807,00 €	(100 x OMD) / OPC	84,94

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre du groupement d'entreprises est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 788 807 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 727 190,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 43 667,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 17 950,00 € H.T

2.3.2 Analyse du critère technique

2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 1						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale. Très bonne étude des contraintes du site (sous-sol), circulation, soucis de continuité des services publics... Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par tronçon est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Bonne démarche QSE. Très bonne étude des contraintes environnementales du site Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés pour chacun des membres du groupement de l'étude à la réception des travaux Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			26		100 points	86
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Bon mémoire technique avec une étude sérieuse et approfondie des contraintes du site, qu'elles soient organisationnelles, techniques ou environnementales.						

Objectif de la variante n°1 :

⇒ Remplacer le polypropylène de classe de résistance SN10 (10 KN/m²) par du PVC de classe de résistance CR16 (16 KN/m²).

⇒ Maintien de la fonte assainissement sur les tronçons initialement pourvus.

Avantages relatifs au matériau proposé pour le réseau :

- ⇒ Classe de résistance absolue plus élevée que le polypropylène SN10
- ⇒ Matériau moins cher que le polypropylène donc diminution des coûts
- ⇒ Abondance des pièces en stock

Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :

⇒ Longévité moindre que le PP SN10 en dépit d'une classe de résistance supérieure.

Avis du Maître d'œuvre :

Cette première variante propose de remplacer les conduites en PP SN10 par des conduites en PVC CR16. Dans l'absolu, la classe de résistance du PVC CR16 est plus élevée que le polypropylène SN10. Toutefois, les essais menés sur le polypropylène SN10 permettent d'avancer qu'en dépit d'une classe de résistance inférieure, sa durée dans le temps est bien supérieure à celle du PVC CR16. Cette première variante permet une moins value de – 40 030 € H.T par rapport à l'offre de base, portant le montant du groupement à 788 807 € H.T contre 828 837 € H.T pour l'offre de base.

2.4- Offre variante n°2 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE

2.4.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
2- TRIAIRE/SERRA/SADE variante 2	773 557,00 €	(100 x OMD) / OPC	86,61

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre du groupement d'entreprises est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 773 557 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 711 940,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 43 667,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 17 950,00 € H.T

2.4.2 Analyse du critère technique

2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 2						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale. Très bonne étude des contraintes du site (sous-sol, circulation, soucis de continuité des services publics... Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par tronçon est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Bonne démarche QSE. Très bonne étude des contraintes environnementales du site Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés pour chacun des membres du groupement de l'étude à la réception des	5	5	1	5 points	5

	travaux Très satisfaisant					
Note globale (non pondérée)			26		100 points	85
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Bon mémoire technique avec une étude sérieuse et approfondie des contraintes du site, qu'elles soient organisationnelles, techniques ou environnementales.						

Objectif de la variante n°2 :

- ⇒ Remplacer le polypropylène de classe de résistance SN10 (10 KN/m²) par du PVC de classe de résistance CR16 (16 KN/m²)
- ⇒ Maintien de la fonte assainissement sur les tronçons initialement pourvus
- ⇒ Remplacer les regards en PEHD par des regards en béton

Avantages relatifs au matériau proposé pour le réseau :

- ⇒ Classe de résistance absolue plus élevée que le polypropylène SN10
- ⇒ Matériau moins cher que le polypropylène donc diminution des coûts
- ⇒ Abondance des pièces en stock

Avantages relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :

- ⇒ Matériau plus « noble »
- ⇒ Résistance mécanique

Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :

- ⇒ Longévité moindre que le PP SN10 en dépit d'une classe de résistance supérieure.

Inconvénients relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :

- ⇒ Sensibilité au H₂S
- ⇒ Faiblesse des joints dans le temps accélérée par le H₂S entraînant des défauts d'étanchéité permettant l'intrusion d'eaux parasites préjudiciable aux unités de traitement des eaux usées.

Avis du Maître d'œuvre :

Cette deuxième variante propose de remplacer les conduites en PP SN10 par des conduites en PVC CR16. Dans l'absolu, la classe de résistance du PVC CR16 est plus élevée que le polypropylène SN10. Toutefois, les essais menés sur le polypropylène SN10 permettent d'avancer qu'en dépit d'une classe de résistance inférieure, sa durée dans le temps est bien supérieure à celle du PVC CR16. Pour la partie regards de visite, la plus valeur technique est discutable car le retour d'expérience montre que les faiblesses au niveau des joints des

regards sont fréquentes et entraînent des campagnes d'étanchéification coûteuses pour lutter contre les entrées d'eaux parasites.

Cette deuxième variante permet une moins value de – 55 280 € H.T par rapport à l'offre de base, portant le montant du groupement à 773 557 € H.T contre 828 837 € H.T pour l'offre de base.

2.5- Offre variante n°3 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE

2.5.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
2- TRIAIRE/SERRA/SADE variante 3	831 547,00 €	(100 x OMD) / OPC	80,57

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre du groupement d'entreprises est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 831 547 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 769 930,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 43 667,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 17 950,00 € H.T

2.5.2 Analyse du critère technique

2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 3						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale. Très bonne étude des contraintes du site (sous-sol, circulation, soucis de continuité des services publics... Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25

Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par tronçon est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Bonne démarche QSE. Très bonne étude des contraintes environnementales du site Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés pour chacun des membres du groupement de l'étude à la réception des travaux Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			26		100 points	85
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Bon mémoire technique avec une étude sérieuse et approfondie des contraintes du site, qu'elles soient organisationnelles, techniques ou environnementales.						

Objectif de la variante n°3 :

- ⇒ Remplacer le polypropylène de classe de résistance SN10 (10 KN/m²) par de la fonte assainissement
- ⇒ Maintien du PVC pour les branchements particuliers
- ⇒ Remplacer les regards en PEHD par des regards en béton

Avantages relatifs au matériau proposé pour le réseau :

- ⇒ Matériau noble garantissant une longévité accrue du réseau dans le temps

Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :

⇒ Matériau beaucoup plus cher que le polypropylène SN10 ou le PVC CR16

Avantages relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :

- ⇒ Matériau plus « noble »
- ⇒ Résistance mécanique

Inconvénients relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :

- ⇒ Sensibilité au H₂S
- ⇒ Faiblesse des joints dans le temps accélérée par le H₂S entraînant des défauts d'étanchéité permettant l'intrusion d'eaux parasites préjudiciable aux unités de traitement des eaux usées.

Avis du Maître d'œuvre :

Pour la partie réseau, cette troisième variante amène une réelle plus value technique à l'offre de base car elle propose un matériau d'une classe de résistance élevée. Toutefois, on entre dans la surqualité que les contraintes du chantier ne justifient pas (hormis pour les tronçons profonds déjà prévus en fonte dans le DCE). Pour la partie regards de visite, la plus value est plus discutable car le retour d'expérience montre que les faiblesses au niveau des joints des regards sont fréquentes et entraînent des campagnes d'étanchéification coûteuses pour lutter contre les entrées d'eaux parasites.

Cette troisième variante engendre une plus value de + 2 710 € H.T par rapport à l'offre de base, portant le montant du groupement à 831 547 € H.T contre 828 837 € H.T pour l'offre de base.

2.6- Offre variante n°4 du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE

2.6.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
2- TRIAIRE/SERRA/SADE variante 4	823 807,00 €	(100 x OMD) / OPC	81,33

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre du groupement d'entreprises est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 823 807 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 762 190,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 43 667,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 17 950,00 € H.T

2.6.2 Analyse du critère technique

2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 4						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale. Très bonne étude des contraintes du site (sous-sol, circulation, soucis de continuité des services publics... Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par tronçon est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9

Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Bonne démarche QSE. Très bonne étude des contraintes environnementales du site Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés pour chacun des membres du groupement de l'étude à la réception des travaux Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			26		100 points	85
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Bon mémoire technique avec une étude sérieuse et approfondie des contraintes du site, qu'elles soient organisationnelles, techniques ou environnementales.						

Objectif de la variante n°4 :

- ⇒ Remplacer le polypropylène de classe de résistance SN10 (10 KN/m²) par du PVC de classe de résistance CR16 (16 KN/m²) sur : Draille de la Rouvière, rue de la Place, rue de la Combe, rue du Mas de Causse, rue du Porche
- ⇒ Remplacer le polypropylène de classe de résistance SN10 (10 KN/m²) par de la fonte assainissement sur toutes les autres rues
- ⇒ Remplacer les regards en PEHD par des regards en béton

Avantages relatifs aux matériaux proposés pour le réseau :

- ⇒ Fonte assainissement : matériau noble garantissant une longévité accrue du réseau dans le temps
- ⇒ PVC CR16 : Classe de résistance absolue plus élevée que le polypropylène SN10
- ⇒ PVC CR16 : Matériau moins cher que le polypropylène donc diminution des coûts
- ⇒ PVC CR16 : Abondance des pièces en stock

Inconvénients relatifs au matériau proposé pour le réseau :

- ⇒ Fonte assainissement : matériau beaucoup plus cher que le polypropylène SN10 ou le PVC CR16
- ⇒ PVC CR16 : Longévité moindre que le PP SN10 en dépit d'une classe de résistance supérieure.

Avantages relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :

- ⇒ Matériau plus « noble »
- ⇒ Résistance mécanique

Inconvénients relatifs au matériau proposé pour les regards de visite :

- ⇒ Sensibilité au H2S
- ⇒ Faiblesse des joints dans le temps accélérée par le H2S entraînant des défauts d'étanchéité permettant l'intrusion d'eaux parasites préjudiciable aux unités de traitement des eaux usées.

Avis du Maître d'œuvre :

Pour la partie réseau, cette quatrième et dernière variante amène une plus value technique à l'offre de base car elle propose des matériaux d'une classe de résistance élevée. Un bémol concernant le PVC CR16 : Dans l'absolu, la classe de résistance du PVC CR16 est plus élevée que le polypropylène SN10. Toutefois, les essais menés sur le polypropylène SN10 permettent d'avancer qu'en dépit d'une classe de résistance inférieure, sa durée dans le temps est bien supérieure à celle du PVC CR16. La combinaison des deux matériaux demandera à l'exploitant de posséder un large éventail de pièces pour pouvoir assurer des interventions à la fois sur le PVC CR16 et sur la fonte assainissement. Pour la partie regards de visite, la plus value est plus discutable car le retour d'expérience montre que les faiblesses au niveau des joints des regards sont fréquentes et entraînent des campagnes d'étanchéification coûteuses pour lutter contre les entrées d'eaux parasites.

Cette quatrième variante engendre une moins value de - 5 030 € H.T par rapport à l'offre de base, portant le montant du groupement à 823 807 € H.T contre 828 837 € H.T pour l'offre de base.

2.7- Offre de l'entreprise LACOMBE BONNET

2.7.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
3- LACOMBE BONNET	686 937,30 €	(100 x OMD) / OPC	97,53

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre de l'entreprise LACOMBE BONNET est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 686 937,30 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 595 738,00 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 69 424,30 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 21 775,00 € H.T

2.7.2 Analyse du critère technique

3- LACOMBE BONNET						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale. Le candidat détaille en particulier la gestion de la signalisation par zone. Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par grands secteurs est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Démarche QSE détaillée trop succinctement Moyennement satisfaisant	5	3	2	10 points	6

Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			23		100 points	76
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Mémoire technique correct. Une étude approfondie des contraintes du site aurait pu augmenter sensiblement la note technique finale.						

2.8- Offre de base de l'entreprise BRAULT TP

2.8.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
4- BRAULT base	751 163,35 €	(100 x OMD) / OPC	89,19

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre de l'entreprise BRAULT TP est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 751 163,35 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 666 288,25 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 63 775,10 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 21 100,00 € H.T

Deux variantes techniques et financières ont été proposées.

2.8.2 Analyse du critère technique

4- BRAULT - base						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale du chantier. Attention aux copier/coller avec le CCTP pour le descriptif des travaux. Les contraintes spécifiques du chantier manquent d'approfondissement Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par secteurs est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Démarche QSE consistante Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés Satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			24		100 points	78
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Un meilleur approfondissement de l'étude aurait pu améliorer un mémoire déjà consistant.						

2.9- Offre variante n°1 de l'entreprise BRAULT TP

2.9.1 Analyse du critère prix

OMD* = 670 000 €

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
4- BRAULT variante 1	721 523,35 €	(100 x OMD) / OPC	92,86

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE. Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.

Le dossier administratif est complet.

L'offre de l'entreprise BRAULT TP est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 721 523,35 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 636 648,25 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 63 775,10 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 21 100,00 € H.T

2.9.2 Analyse du critère technique

4- BRAULT - variante 1						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale du chantier. Attention aux copier/coller avec le CCTP pour le descriptif des travaux. Les contraintes spécifiques du chantier manquent d'approfondissement Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16

Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par secteurs est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Démarche QSE consistante Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle, sont identifiés Satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			24		100 points	79
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Un meilleur approfondissement de l'étude aurait pu améliorer un mémoire déjà consistant.						

Objectif de la variante n°1 :

- ⇒ Remplacer le polypropylène de classe de résistance SN10 (10 KN/m²) par du PVC de classe de résistance CR16 (16 KN/m²)
- ⇒ Maintien de la fonte assainissement sur les tronçons initialement pourvus

Avantages :

- ⇒ Classe de résistance absolue plus élevée que le polypropylène SN10
- ⇒ Matériau moins cher que le polypropylène donc diminution des coûts
- ⇒ Abondance des pièces en stock

Inconvénients :

- ⇒ Longévité moindre que le PP SN10 en dépit d'une classe de résistance supérieure.

Avis du Maître d'œuvre :

Cette première variante propose de remplacer les conduites en PP SN10 par des conduites en PVC CR16. Dans l'absolu, la classe de résistance du PVC CR16 est plus élevée que le polypropylène SN10. Toutefois, les essais menés sur le polypropylène SN10 permettent d'avancer qu'en dépit d'une classe de résistance inférieure, sa durée dans le temps est bien supérieure à celle du PVC CR16. Cette première variante permet une moins value de – 29 640 € H.T par rapport à l'offre de base, portant le montant de l'offre à 721 523,35 € H.T contre 751 163,35 € H.T pour l'offre de base.

2.10- Offre variante n°2 de l'entreprise BRAULT TP2.10.1 Analyse du critère prix**OMD* = 670 000 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
4- BRAULT variante 2	708 243,35 €	(100 x OMD) / OPC	94,60

* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DQE.
Aucune erreur de concordance n'a été décelée entre le BPU et le DQE.
Le dossier administratif est complet.

L'offre de l'entreprise BRAULT TP est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 708 243,35 € HT pour les travaux à réaliser.

Tranche ferme : 623 368,25 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 63 775,10 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 21 100,00 € H.T

2.10.2 Analyse du critère technique

4- BRAULT - variante 2						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Bonne méthodologie générale du chantier. Attention aux copier/coller avec le CCTP pour le descriptif des travaux. Les contraintes spécifiques du chantier manquent d'approfondissement Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Les moyens en personnel sont cohérents sur le nombre et les compétences Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Les moyens matériels proposés sont cohérents par rapport au gabarit des voies empruntées et au volume des travaux à réaliser Satisfaisant	5	4	4	20 points	16

Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Un planning détaillé par secteurs est fourni. Pas d'indications sur la possibilité d'un démarrage immédiat Moyennement satisfaisant	5	3	3	15 points	9
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Démarche QSE consistante Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Les intervenants et leur rôle sont identifiés Satisfaisant	5	5	1	5 points	5
Note globale (non pondérée)			24		100 points	78
Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique : Un meilleur approfondissement de l'étude aurait pu améliorer un mémoire déjà consistant.						

Objectif de la variante n°2 :

- ⇒ Remplacer le polypropylène de classe de résistance SN10 (10 KN/m²) par du PVC de classe de résistance CR8 (8 KN/m²).
- ⇒ Maintien de la fonte assainissement sur les tronçons initialement pourvus.

Avantages :

- ⇒ Matériau le moins cher pour la conception des réseaux d'assainissement gravitaires.

Inconvénients :

- ⇒ Le PVC CR8 a une classe de résistance inférieure au polypropylène SN10 (8 KN/m² contre 10 KN/m²).

Avis du Maître d'œuvre :

Cette deuxième variante propose de remplacer les conduites en PP SN10 par des conduites en PVC CR8. Cette proposition variante n'est pas pertinente puisqu'elle propose un matériau de classe de résistance inférieure à l'offre de base. Elle permet une moins value de – 42 920 € H.T par rapport à l'offre de base, portant le montant de l'offre à 708 243,35 € H.T contre 751 163,35 € H.T pour l'offre de base.

III - CONCLUSION DU MAITRE D'ŒUVRE

Analyse multi-critères						
Candidats	Note critère Valeur prix / 100 points	Note critère Valeur technique / 100 points	Pondération du critère prix : 40%	Pondération du critère technique : 60%	Note finale / 100 points	Classement
1- TPSM	100,00	71	40,00	42,6	82,60	9
2- TRIAIRE/SERRA/SADE - base	80,84	100	32,33	60	92,33	1
2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 1	84,94	85	33,98	51	84,98	3
2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 2	86,61	85	34,65	51	85,65	2
2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 3	80,57	85	32,23	51	83,23	8
2- TRIAIRE/SERRA/SADE - variante 4	81,33	85	32,53	51	83,53	7
3- LACOMBE BONNET	97,53	76	39,01	45,6	84,61	5
4- BRAULT - base	89,19	78	35,68	46,8	82,48	10
4- BRAULT - variante 1	92,86	78	37,14	46,8	83,94	6
4- BRAULT - variante 2	94,60	78	37,84	46,8	84,64	4

A l'issue de la première analyse et du classement qui en résulte, l'offre de base du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE possède le meilleur compromis technico économique au regard des critères de pondération énumérés dans le règlement de consultation des entreprises.

Concernant ce groupement, l'entreprise TRIAIRE et l'entreprise SERRA sont des entreprises locales (Le Vigan) qui ont l'expérience requise pour la réalisation de travaux similaires. L'entreprise SADE, centre de travaux de Montpellier, vient compléter le groupement en apportant son savoir faire largement reconnu.

La proximité des entreprises du groupement permettra une réactivité accrue par rapport aux autres candidats et apportera au maître d'ouvrage la garantie de l'achèvement des travaux jusqu'aux dernières finitions.

Pour la tranche ferme, le choix de l'offre de base garantit une pérennité accrue du réseau de collecte et de transport des eaux usées.

Pour la tranche conditionnelle n°1 (mise en discrétion des réseaux électriques basse tension et éclairage public), l'offre du groupement se situe en moyenne 35% en dessous des offres des autres candidats et à pratiquement 50% en dessous de l'estimation du maître d'œuvre. Sachant que la collectivité est peu financée sur cette tranche conditionnelle, l'offre du groupement est un avantage.

Pour la tranche conditionnelle n°2 (mise en conformité des compteurs abonnés AEP), l'offre du groupement se situe de 15% à 35% en dessous des offres des autres candidats et à 25% en dessous de l'estimation du maître d'œuvre. Sachant que cette tranche conditionnelle est financée à 100% par le budget eau et assainissement de la collectivité, l'offre du groupement est un avantage supplémentaire.

Le mémoire technique du candidat montre qu'une étude sérieuse a été menée dans le cadre de l'appel d'offre. Les points suivants ont particulièrement retenu notre attention :

- ⇒ Gestion du rocher
- ⇒ Gestion de la circulation rue par rue
- ⇒ Localisation des activités touristiques de la zone (gîtes et chambres d'hôtes) pouvant influencer sur l'organisation du chantier
- ⇒ Soucis d'assurer la continuité des services publics durant les travaux (ligne de ramassage scolaire + ramassage des ordures ménagères)
- ⇒ Identification de l'abîme de Rabanel et des conséquences que pourraient avoir toute pollution accidentelle en milieu karstique (milieu sur lequel est implanté le hameau) avec toutes les actions préventives et correctives associées

Le maître d'œuvre propose au pouvoir adjudicateur de ne pas procéder à une phase de négociation, la qualité des offres étant jugée satisfaisante que ce soit sur le critère prix que sur le critère technique.

En vue de la réalisation du marché de travaux « *Création du réseau de collecte et de transport des eaux usées du hameau de Coupiac – tranche ferme + tranche conditionnelle n°1 + tranche conditionnelle n°2* », le maître d'œuvre propose à la mairie de Brissac de retenir le candidat suivant :

L'offre de base du groupement d'entreprises TRIAIRE/SERRA/SADE pour un montant de :

Tranche ferme : 767 220 € H.T

Tranche conditionnelle n°1 : 43 667 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : 17 950 € H.T

TOTAL : 828 837 € H.T

En effet, l'offre du groupement d'entreprises propose le meilleur compromis technico-économique au regard des critères de pondération énumérés dans le règlement de consultation des entreprises. L'offre variante du candidat se situe à 15% environ sous l'estimation du maître d'œuvre.

Les garanties professionnelles et financières présentées par le groupement, de même que le délai d'exécution des travaux sont conformes aux résultats souhaités lors de la consultation des entreprises.

Les éléments techniques abordés par le groupement d'entreprises ne permettent pas de relever d'anomalie évidente.

Be.M.E.A. Ingénieurs Conseils

Dressé à Clermont l'Hérault, le 12 juillet 2016

Olivier ISSON
Chargé d'études

~~SARL Be.M.E.A.
Ingénieurs Conseils
7 rue du chardonnay
ZAF les Tanés Basses
34800 Clermont l'Hérault
Tél : 04 67 44 36 21~~

Christophe HUBICHE
Gérant

~~SARL Be.M.E.A.
Ingénieurs Conseils
7 rue du chardonnay
ZAF les Tanés Basses
34800 Clermont l'Hérault
Tél : 04 67 44 36 21~~

ANNEXE N°1 :
Procès verbal d'ouverture des plis

**Mairie de Brissac
3, Place de la Mairie
34 190 BRISSAC**

« Création du réseau de collecte et de transport des eaux usées du Hameau de Coupiac »

Estimation du Maître d'Oeuvre

Tranche ferme : réseau de collecte et de transport des eaux usées :
⇒ 875 533 € H.T

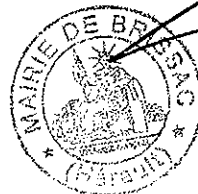
Tranche conditionnelle n°1 : Mise en discrétion des réseaux électriques basse tension et éclairage public :
⇒ 83 554 € H.T

Tranche conditionnelle n°2 : Mise en conformité des compteurs abonnés AEP
⇒ 24 000 € H.T

■ Date et heure limites de réception des plis : **jeudi 7 juillet 2016 à 12 h 00**

■ Date de la réunion d'ouverture des plis : **vendredi 8 juillet 2016 à 10 h 00**

Le Maire
RODRIGUEZ Jean-Claude



N° du pli	Nom du candidat	Nom du membre du groupement	N° du Lot	Contenu des plis				Montant de l'offre		
				Lettre de candidature (DC1)	Déclaration de candidature (DC2)	Complément demandé au candidat	Acte d'engagement (DC3)	Offre technique	HT	TTC
1	TPST			OUI	OUI		OUI	OUI	TF: 585 019 TC1: 61981 TC2: 28 000	TF: 696 022,80 TC1: 74 377,20 TC2: 33600,1
2	TRIAIRE SERVA SADE	TRIAIRE Mandataires		OUI	OUI		OUI	OUI	TF: 767 220 TC1: 43667 TC2: 1780	TF: 920 064 TC1: 52400,40 TC2: 2154,0
3	LACOMISE			OUI	OUI		OUI	OUI	TF: 595 738 TC1: 63424,30 TC2: 21775	TF: 716 885,60 TC1: 83309,16 TC2: 26138
4	BRAUT Bax			OUI	OUI		OUI	OUI	TF: 666 288,25 TC1: 63775,10 TC2: 21100	TF: 791 543,90 TC1: 763 501,2 TC2: 25320
5	BRAUT Var. 1	(CR16)		"	"		"	"	TF: 665664,825 TC1: TC2:	TF: 763979,90 TC1: TC2:
6	BRAUT Var. 2	(CR18)		"	"		"	"	TF: 623368,25 TC1: TC2:	TF: 748041,90 TC1: TC2:
7	TRIAIRE SERVA SADE Var. 1	(CR16)		"	"		"	"	TF: 727190 TC1: TC2:	TF: 872028 TC1: TC2:
8	TRIAIRE SERVA SADE Var. 2	(CR16 + RV belon) RV belon		"	"		"	"	TF: 711960 TC1: TC2:	TF: 854328 TC1: TC2:
9	TRIAIRE SERVA SADE	(Fonte + RV belon) RV belon		"	"		"	"	TF: 769930 TC1: TC2:	TF: 923916 TC1: TC2:
10	TRIAIRE SERVA SADE Var. 3	(CR16 + fonte + RV belon) RV belon		"	"		"	"	TF: 762190 TC1: TC2:	TF: 914628 TC1: TC2:
11									TF: TC1: TC2:	TF: TC1: TC2: